

Faune Alfort – Bilan d'activités 2015

Dans ses statuts, Faune Alfort s'est donné un triple objectif d'activités au service de la faune sauvage francilienne : soigner, former, informer. Le bilan présenté ici aborde ces 3 domaines l'un après l'autre.

Les partenaires qui aident Faune Alfort sont ensuite présentés.

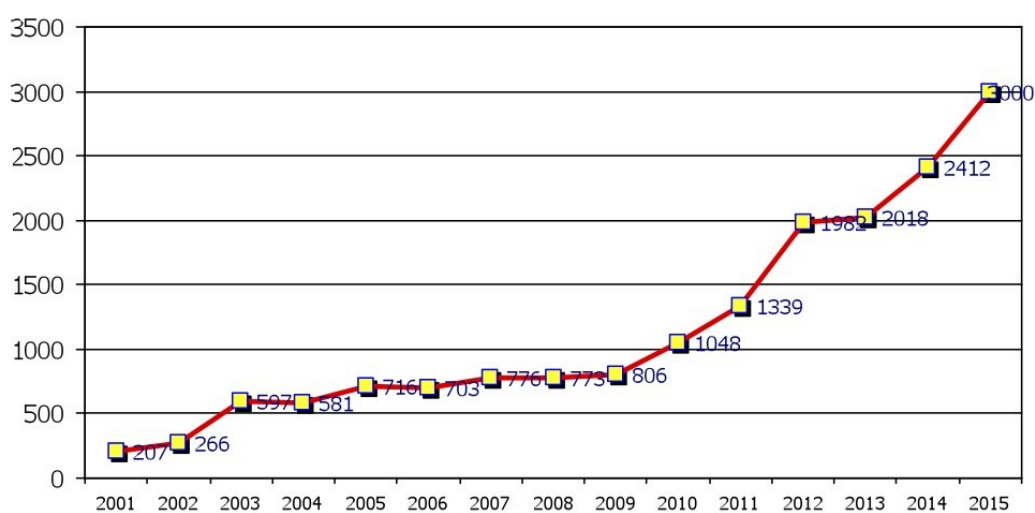
I – Soins aux animaux

L'activité de soins s'est poursuivie conformément à l'éthique de l'association qui respecte chaque vie animale, sans distinction d'espèces, répondant en cela à la demande d'une grande partie de la société francilienne sensible au sort de la faune sauvage en détresse. Elle se réalise au Cedaf, centre géré en partenariat par Faune Alfort et l'école vétérinaire d'Alfort.

En **2015**, le Cedaf a ouvert **2962 dossiers cliniques** ce qui correspond à environ 3000 animaux pris en charge (les individus d'une nichée ou d'une portée ont tous le même numéro), soit **25% de plus qu'en 2014**.

Ce chiffre est conforme aux prévisions faites au début de l'été, basées sur l'évolution des accueils depuis le 1^{er} janvier. A part une « pause » entre 2012 et 2013, l'activité continue d'augmenter à un rythme toujours aussi élevé.

Toute la région Ile-de-France est concernée par l'activité mais toujours avec un gradient décroissant du sud-est au nord-ouest. Environ 1% des animaux viennent d'autres régions.



Evolution des admissions en 2015

II – Formation

A Faune Alfort, nous considérons la formation comme indissociable des activités de soins. Ainsi, nous œuvrons pour la démultiplication des capacités de soins sur le terrain.

Formation de base universitaire

Les **étudiants vétérinaires** d'Alfort sont les premiers bénéficiaires de la formation. Les 3 enseignements facultatifs qui ont lieu au sein du Cedaf ont été poursuivis : Niveaux 1 (soins zootechniques), 2 (soins médicaux) et 3 (perfectionnement).

A la rentrée 2015, 125 étudiants vétérinaires se sont inscrits : 88 en niveau 1, 28 en niveau 2, 9 en niveau 3.

Cet été, 6 ont réalisé un stage de perfectionnement (durée moyenne : 3 semaines).

Par ailleurs, 2 **vétérinaires** sont venus se former, l'un pendant 2 semaines, l'autre en bénévolat régulier.

Faune Alfort accueille aussi au sein du CEDAF des **étudiants d'autres établissements** qui réalisent des stages de 2 à 8 semaines. La durée moyenne est de 4 semaines.

En 2015, 39 étudiants ont été reçus : 6 étudiants vétérinaires dont 4 étrangers, 19 étudiants en licence ou master de biologie, 10 étudiants auxiliaires de santé vétérinaire, 2 étudiants en BTS Gestion et protection de la faune sauvage, 2 lycéens en formation professionnelle.

Formation de base citoyenne

Faune Alfort dispense une formation aux **bénévoles** qui viennent travailler au Cedaf. La formation concerne la reconnaissance des espèces et leurs particularités biologiques, les soins d'entretien et les soins infirmiers de base.

En 2015, plus de 60 nouveaux bénévoles auront bénéficié de cette formation.

Deux **conférences** ont été organisées en collaboration avec Faun'Alfort junior : les faucons parisiens (29.04.15), les chauves-souris en Ile de France (11.05.15).

III – Information, sensibilisation

L'information s'adresse en premier lieu au grand public qui connaît très peu la faune sauvage tout en y étant très attachée.

Tenue d'une page Facebook

L'association a créé une page Facebook afin de faire connaître l'ensemble de ses activités. En particulier, les activités de soins du Cedaf sont présentées au travers du suivi de certains animaux hospitalisés.

A ce jour, cette page Facebook compte 4400 suiveurs.

Lien : www.facebook.com/CEDAFFAUNEALFORT

Reportages sur Faune Alfort et le Cedaf

Faune Alfort a ouvert 2 fois les portes du Cedaf aux équipes de tournage en 2015 :

- Une clinique pour la faune sauvage. TéléMatin, France 2, juillet 2015
- Un centre spécialisé du Val d’Oise accueille ses premiers hérissons. BFM TV, juillet 2015.
- Soignés à Faune Alfort, les hérissons reprennent goût à la liberté à St-Prix. FR3, août 2015

Articles sur Faune Alfort et le Cedaf

Plusieurs articles sont parus en 2015, mettant en avant la mission de soins à la faune sauvage et informant les franciliens sur ce qu’ils peuvent faire quand ils trouvent un animal sauvage en détresse:

- L’Hôpital des animaux sauvages. Magazine du Conseil général du Val de Marne, février 2015.
- Le CEDAF. Magazine de Maisons-Alfort, mars 2015.
- Le CEDAF. Magazine de Pontault-Combault, avril 2015.
- Petits mammifères en détresse. Le Parisien, mai 2015
- Les premiers hérissons arrivent à St-Prix. Le Parisien, août 2015
- De l’huile dans le lac. Le Parisien.fr, août 2015
- Le CEDAF. Revue municipale de Le Pin. Octobre 2015
- La LPO aux côtés du Cedaf. LPO info Ile de France, 2^{ème} semestre 2015

Participation à des manifestations

L’association a tenu un stand lors de plusieurs manifestations, le plus souvent en collaboration avec la délégation LPO d’Ile de France : Nuit de la Chouette (4 avril, Sucy en Brie, 94), Fête de la Nature, des Hommes et des Animaux (17 mai, Chevilly-Larue, 94), Fête de la Nature (24 mai, Jardin des Plantes, 75), Fête de l’Environnement (7 juin, Servon, 77), Foire du Bio (5 juillet, La Queue en Brie, 94), Fête de l’Arc boisé (20 septembre, Santeny, 94).

Une animation a été réalisée dans un magasin Nature et Découvertes le 26 août à Noisy-le-Grand.

IV – Partenariats

Faune Alfort a des partenaires qui l'aident à fonctionner par des aides financières ou des dons, et des partenaires qui collaborent dans le cadre de ses objectifs.

A – Partenaires apportant des moyens de fonctionnement

1 – Partenaires privés

L'aide des deux grands partenaires, la **Société protectrice des Animaux** et la **Fondation 30 Millions d'Amis** a été maintenue. La Spa a augmenté un peu son aide (13000 €), la Fondation la maintenant (10000 €). Ces aides constituent la clé de voute de notre assise financière et permettent à l'association de rémunérer du personnel. Faune Alfort a reçu le service des aides de la SPA et a rendu visite à Mme Hutin et son équipe.

Un projet d'équipement d'une nouvelle salle d'opérations a été présenté à la **Fondation Brigitte Bardot** pour 9000 €. Son temps d'instruction a été trop long pour être pris en compte sur les crédits 2015, mais la Fondation a assuré qu'elle le prendrait en charge en 2016, au moins en partie.

Faune Alfort a poursuivi son partenariat avec la **société Animalis**, chaîne de magasins pour animaux. En 2015, une seule opération de collecte d'aliments a été réalisée dans le magasin de la société, faute de capacité d'organisation pour en faire plus. Cependant, la société a livré des aliments et du matériel au cours de l'année. La valeur de l'ensemble est de l'ordre de 3000 €.

A la suite d'un contact avec la **Fondation Nature et Découvertes**, un dossier de demande de subvention a été réalisé.

Une prospection d'entreprises mécènes a commencé en fin d'année 2015 et sera poursuivie en 2016.

2 – Collectivités territoriales

Une demande de subvention au département du **Val-d'Oise** a permis d'obtenir 1500 €. Une rencontre avec le président du conseil départemental et des collaborateurs avait eu lieu en janvier grâce au maire de Saint-Prix.

La **ville de Saint-Prix** a signé avec Faune Alfort une convention de partenariat le 19 mai pour une durée de 5 ans avec versement d'une subvention annuelle de 1 000 euros, financement de la formation de bénévoles et règlement de conférences en contrepartie d'une aide à la mise en place de zones de relâchers sur la commune ; exceptionnellement, une partie du produit de la vente du vin de Saint-Prix, le 1^{er} mai, a été versée à Faune Alfort soit 1 802 euros.

Une demande de subvention a été faite à la ville de Paris au dernier trimestre 2015.

Des contacts ont été pris avec le département du Val-de-Marne et la ville de Maisons-Alfort. Ils se poursuivront en 2016.

B – Partenaires collaborant

Ville de Saint-Prix (Val d’Oise)

Une première réalisation a eu lieu avec la construction d’enclos permanents de relâcher pour hérissons.

Notons que, outre St-Prix, des sites ont été installés en Hauts de Seine (domaines du département), en Essonne (domaine de l’Université d’Orsay), en Seine St-Denis (domaine géré par l’association Physalis). Cela permet d’organiser les relâchers de façon fluide en évitant de garder les animaux trop longtemps au Cedaf, faute d’installations adaptées disponibles.

Ligue pour la Protection des Oiseaux

La collaboration demeure excellente. Elle porte sur l’information du public lors de manifestations, sur l’orientation par son standard des découvreurs d’animaux vers le Cedaf, sur le transport de certains animaux vers le Cedaf, sur la formation de bénévoles travaillant à la fois dans l’une et l’autre association.

Ambassade des Pigeons

Faune Alfort a créé dans l’ENVA avec l’aide de cette association spécialisée un pigeonnier pilote sous toiture, d’un modèle adapté aux villes, mieux accepté par les oiseaux que les pigeonniers classiques et peu coûteux.

Le Muséum National d’Histoire Naturelle et **le Centre Ornithologique d’Ile-de-France** ont encore collaboré, de façon ponctuelle, sur les espèces franciliennes accueillies au Cedaf.

Le Président,

Jean-François COURREAU